



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

La séance a débuté à 18 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean FAVIER, Maire.

NOMS	Présents	Procuration à	Absents
FAVIER Jean	P		
MALEN Serge	P		
BONNEFOUX Chantal	P		
TRUCCO René	P		
MILELLI Roselyne	P		
COUSTON Rémy	P		
COSTÉ Josiane	P		
DUCRES Jacques	P		
COLLET Solange	P		
GAZONNET Simone	P		
LOUIS-VASSAL Patrick	P		
HERMANN Pascal	P		
SALUZZO Joëlle	P		
DUVERLIE Chantal		BONNEFOUX Chantal	
SAGUN Catherine	P		
HERMANN Catherine	P		
POMMEL Martine			Absente
RABERT Christophe	P		
FILLIERE Thierry	P		
FISCHER Lionel	P		
BENZENGAT Joannie			Absente
MAHU Thomas	P		
BERARD Edith	P		
DUCLERCQ Jean-Pierre	P		
CARO Jean-Claude		DUCLERCQ Jean-Pierre	
CRISA Laurent		BERARD Edith	
JOUGLA Frédéric	P		



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : 22

Procurations : 3

Quorum : 14

Mme Catherine HERMANN est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal de la séance du 12 février 2018 est adopté.

Délibération n° 2018-02-15

OBJET : FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2018

Madame GAZONNET demande si les heures supplémentaires sont comprises dans les charges de personnel pour l'exercice 2017.

Monsieur MALEN répond que le budget des heures complémentaires et supplémentaires est compris dans le montant total des charges de personnel.

Madame GAZONNET aimerait connaître le détail des heures supplémentaires.

Monsieur le Maire et monsieur MALEN indiquent que sa demande sera prise en compte.

Monsieur DUCLERCQ souhaite connaître les recettes fiscales provenant des entreprises de la commune.

Monsieur MALEN indique qu'il s'agit de l'attribution de compensation qui est versée par le Grand Avignon. Son montant est figé et ne peut évoluer que lors de transfert de compétence accompagné de transfert de charges.

Par exemple cette attribution a été diminuée en 2017 du fait du transfert de la compétence promotion du tourisme et de la collecte des encombrants.

Madame GAZONNET s'interroge sur l'intérêt d'appartenir au Grand Avignon.

Monsieur TRUCCO rappelle l'importance des travaux réalisés par la communauté d'agglomération concernant notamment les réseaux (assainissement, eaux usées, pluvial). Il cite l'exemple des réseaux de la route d'Avignon qui vont être remplacés prochainement sans incidence financière pour la commune.

Monsieur DUCLERCQ s'interroge sur les marges de manœuvre de la collectivité concernant les charges de personnel, et demande des précisions sur le non remplacement systématique des départs à la retraite.

Monsieur MALEN répond que cela dépend des postes concernés. Par exemple l'agent de la police municipale qui va partir à la retraite sera remplacé.



Ville de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

Madame BONNEFOUX précise que des agents du service entretien à temps non complet peuvent avoir un temps de travail plus important à l'occasion du départ à la retraite d'un de leur collègue. Pour Monsieur DUCLERCQ, il conviendra de réfléchir à l'externalisation de certains services.

Monsieur DUCLERCQ demande quelle est la destination de l'acquisition foncière envisagée. Monsieur MALEN répond qu'un projet est en cours de réflexion mais qu'à ce stade il n'est pas assez avancé pour l'exposer.

Délibération n° 2018-02-16

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉLIORATION ET LA RESTRUCTURATION DE LA VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2018-2019-2020. CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE SPECIFIQUE

Pas d'observation

POUR	25
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération n° 2018-02-17

OBJET : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE MUTUALISEE DE MISE EN CONFORMITE AVEC LE NOUVEAU REGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES – RGPD

Pas d'observation

POUR	25
CONTRE	/
ABSTENTION	/



Ville de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

Délibération n° 2018-02-18

OBJET : ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE A PARTIR DE LA RENTREE 2018

Madame GAZONNET demande si le retour à la semaine scolaire organisée sur 4 jours va générer des économies.

Monsieur le Maire répond que cela représente environ 10 000 € par an.

Monsieur MALEN précise que cette somme sera certainement affectée à l'organisation de l'accueil de loisirs le mercredi matin.

POUR	25
CONTRE	/
ABSTENTION	/

La séance est levée à 19 heures 40.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

SIGNATURES DES CONSEILLERS

NOMS	Présent / Absent / Procuration à	Signatures
BENZENGAT Joannie	Absente	
BONNEFOUX Chantal	P	
COLLET Solange	P	
COSTE Josiane	P	
COUSTON Rémy	P	
DUCRES Jacques	P	
DUVERLIE Chantal	Procuration à BONNEFOUX Chantal	
FAVIER Jean	P	
FILLIERE Thierry	P	
FISCHER Lionel	P	
GAZONNET Simone	P	
HERMANN Catherine	P	
HERMANN Pascal	P	
LOUIS-VASSAL Patrick	P	
MAHU Thomas	P	



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

MALEN Serge	P	
MILELLI Roselyne	P	
POMMEL Martine	Absente	
RABERT Christophe	P	
SAGUN Catherine	P	
SALUZZO Joëlle	P	
TRUCCO René	P	
BERARD Edith	P	
CARO Jean-Claude	Procuration à DUCLERCQ Jean-Pierre	
CRISA Laurent	Procuration à BERARD Edith	
DUCLERCQ Jean-Pierre	P	
JOUGLA Frédéric	P	